

**ROYAUME DE  
BELGIQUE**

-----  
PROVINCE  
du  
BRABANT WALLON

-----  
ARRONDISSEMENT  
de  
NIVELLES

-----  
**COMMUNE  
De  
ITTRE**



**PCDR - Rapport annuel 2020  
- Approbation - Décision**

## ***Du registre aux délibérations du Collège Communal a été extrait ce qui suit :***

-----  
**Séance du 22 mars 2021**  
-----

**Présents :** Christian FAYT - Bourgmestre,  
Pascal HENRY, Fabienne MOLLAERT, Lindsay GOREZ,  
Jacques WAUTIER - Échevins,  
Françoise PEETERBROECK, Présidente du CPAS

Secrétariat assuré par Carole SPAUTE, Directrice  
générale

### ***LE Collège Communal,***

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, et  
particulièrement les articles L1123-23 et suivants relatifs aux  
compétences du Collège communal;

Vu le décret relatif au développement rural du 11 avril 2014 , chapitre  
VI – article 24, stipulant que la commune dresse annuellement un  
rapport sur l'état d'avancement de l'opération (ODR) ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2014 portant sur l'exécution du décret du 11  
avril, articles 15 et 16, décrivent le contenu du rapport d'activités de  
la commission (CLDR) et du rapport comptable ;

Vu la circulaire 2019/01 relative au programme communal de  
développement rural (PCDR) , chapitre 10 explique les dispositions  
relatives aux modalités d'élaboration et de transmission du rapport  
annuel de l'ODR ;

Vu la Circulaire ministérielle 2015/01 du 24 août 2015 relative au  
programme communal de développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 06/07/2017 approuvant le  
programme communal de développement rural de la commune de  
Ittre ;

Vu le programme communal de développement rural approuvé pour  
10 ans par le Gouvernement wallon le 7 juillet 2017 ;

Vu la décision du Collège communal du 15 mars 2020 approuvant la  
première proposition du rapport annuel 2020 du PCDR ;

Considérant le rapport annuel du PCDR - 2020 ;

Considérant que la Commune va devoir transmettre son rapport  
annuel sur l'état d'avancement de son opération de développement  
rural pour l'année écoulée 2020 (conformément au décret et à la  
circulaire relative au Développement rural) et que le rapport annuel  
comporte 5 parties :

1. La situation générale de l'opération
2. Le tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un  
projet en phase d'exécution de travaux
3. Le tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet  
terminé (décompte final < 10 ans)
4. Le rapport de la commission locale de développement rural
5. La programmation dans les trois ans avec recherche des  
moyens financiers ;

Considérant la rencontre entre le Collège communal d'Ittre et la FRW  
du 15 mars 2021 ;

Considérant les comptes rendus des réunions de la CLDR du 13  
février 2020, du 20 février 2020, du 10 juin 2020, du 1 juillet 2020, du  
10 décembre 2020 ;

**ROYAUME DE  
BELGIQUE**

-----  
**PROVINCE  
du  
BRABANT WALLON**

-----  
**ARRONDISSEMENT  
de  
NIVELLES**

-----  
**COMMUNE  
De  
ITTRE**



**PCDR - Rapport annuel 2020  
- Approbation - Décision**

Le Collège communal,  
À l'unanimité,

**DÉCIDE :**

**Article 1er.** D'approuver le rapport annuel - Année écoulée 2020 du PCDR.

**Article 2.** De charger le service Subsidés de transmettre : le rapport annuel du PCDR de la commune d'Ittre sur l'état d'avancement de son opération de développement rural pour l'année écoulée 2019 (conformément au décret et à la circulaire relative au DR), ainsi que cette présente délibération, les différents comptes rendus de l'année écoulée et une note explicative sur les raisons du retard par rapport au délai prévu pour la maison rurale d'Haut-Ittre. Ces documents **doivent être transmis pour le 31 mars 2021 :**  
par voie postale :

- à Xavier DUBOIS : SPW-Développement Rural, Service extérieur de WAVRE, Avenue Pasteur, 4 à 1300 WAVRE  
sous format électronique :

- A la Direction du Développement Rural : [rapport.annuel.odr@spw.wallonie.be](mailto:rapport.annuel.odr@spw.wallonie.be) et [Xavier.dubois@spw.wallonie.be](mailto:Xavier.dubois@spw.wallonie.be)
- Au Cabinet du Ministre ayant la Ruralité dans ses attributions : [rapport.annuel.odr@gov.wallonie.be](mailto:rapport.annuel.odr@gov.wallonie.be)
- Au Pôle Aménagement du territoire : [pole.at@cesewallonie.be](mailto:pole.at@cesewallonie.be) »
- A la FRW et mis à la disposition des membres de la CLDR (format électronique).

**Article 3.** De mettre ce rapport à disposition des membres de la CLDR.

Pour le Collège Communal :

La Directrice générale  
(s) C. SPAUTE

Le Bourgmestre  
(s) Ch. FAYT

Pour extrait conforme :  
Par Ordonnance :

La Directrice générale

  
Carole SPAUTE

Le Bourgmestre



  
Christian FAYT

# Opération de développement rural

Administration communale d'Ittre

## RAPPORT ANNUEL

Année écoulée 2020



## **PARTIE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION**

**Programme communal de développement rural approuvé pour 10 ans par le Gouvernement wallon le 7 juillet 2017**

### **1. Tableau des projets réalisés**

| <b>Priorité du PCDR</b> | <b>Numéro du projet</b> | <b>Intitulé du projet</b>                                                                                                                                                 | <b>Montant du projet à 100%</b> | <b>Pouvoir(s) subsidiant(s)</b> |
|-------------------------|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Lot 1                   | 1.01                    | Elaboration et mise en œuvre d'une charte Agenda 21 local : 17 objectifs pour une politique locale durable sont intégrés dans le plan stratégique transversal 2018 - 2024 |                                 |                                 |
| Lot 1                   | 1.02                    | Réalisation et suivi d'une charte des paysages : placement panneaux signalétiques avec l'ADESA                                                                            | 5.000 €                         | Province                        |
| Lot 1                   | 1.07                    | Soutien aux filières de production locale : création d'un marché à Virginal                                                                                               | 12.500 €                        | Province                        |
| Lot 1                   | 1.09                    | Aménagement de sentiers et circuits de promenade : circuits pédestres                                                                                                     |                                 | Syndicat d'initiative           |
| Lot 2                   | 2.01                    | Aménagement de dispositifs de rétention des eaux pluviales : zone d'immersion temporaire de Gaesbecq                                                                      |                                 | Contrat Rivière Senne et Life   |
| Lot 3                   | 3.01                    | Création de réserves naturelles : Bief 29 le long du canal                                                                                                                |                                 | Life                            |

### **2. Tableau des projets en cours**

| <b>Priorité du PCDR</b> | <b>Numéro du projet</b> | <b>Intitulé du projet</b>                                                                                                         | <b>Montant du projet à 100%</b> | <b>Pouvoir(s) subsidiant(s)</b> | <b>Stade d'avancement du projet</b>                                                                                                        |
|-------------------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lot 1                   | 1.03                    | Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols                                                                   |                                 | Province                        | Placement de fascines à paille                                                                                                             |
| Lot 1                   | 1.04                    | Création d'un quartier nouveau mettant en œuvre des formes innovantes d'habitat à Huleu - phase 1 : Logements intergénérationnels |                                 |                                 | Modification du plan de secteur en cours (réaffectation d'une zone de loisirs en zone d'habitat à caractère rural)- bureau d'étude désigné |

|       |      |                                                                                                                       |              |                                                      |                                                                                                                         |
|-------|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lot 1 | 1.05 | <b>Création d'une maison rurale à Haut-lître</b>                                                                      | 699.544,03 € | SPW – DR                                             | <b>Convention-faisabilité DR</b> – stade du projet définitif (délai dépassé avec justification)                         |
| Lot 1 | 1.08 | Développement d'une stratégie touristique                                                                             |              |                                                      | Suivi par l'intercommunale In BW – projet de valorisation touristique autour de l'écluse du canal et du centre nautique |
| Lot 1 | 1.09 | Aménagement de sentiers et circuits de promenade – phase 2 : Circuits VTT et PMR, liens avec circuits autres communes |              |                                                      | Suivi par le Syndicat d'Initiative                                                                                      |
| Lot 1 | 1.10 | Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire–phase 1 itinéraire transversal principal     |              | SPW – Routes<br>SPW – Mobilité<br>SPW-DR<br>Province | Plusieurs tronçons en cours de réalisation ou de sécurisation. Projet Wallonie cyclable sélectionné pour 2021.          |
| Lot 2 | 2.03 | Mise en place de services de santé de proximité                                                                       |              |                                                      | Porteur de projet privé d'un centre médical à Virginal                                                                  |
| Lot 2 | 2.06 | Réalisation d'une charte rurale                                                                                       |              |                                                      | Groupe de travail mené par la Commission agricole                                                                       |
| Lot 3 | 3.05 | Création d'un centre de télétravail                                                                                   |              | In Bw                                                | Porteur de projet privé d'un centre de coworking à Virginal                                                             |
| Lot 3 | 3.06 | Actions de sensibilisation à l'agriculture durable et de valorisation des jardins communautaires                      |              |                                                      | Via la dynamique du PCDN                                                                                                |

### 3. Tableau des projets en attente

| Priorité du PCDR | Numéro du projet | Intitulé du projet                                                                                                           | Montant du projet à 100%  | Pouvoir(s) subsidiant(s) | Programmation du projet                                                                                  |
|------------------|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lot 1            | 1.06             | <b>Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez – Maison rurale, amphithéâtre de verdure et aire de détente nature</b> | <b>1.300.000 € estimé</b> | <b>SPW – DR</b>          | <b>Demande convention-faisabilité DR en 2021– actualisation de la fiche-projet en cours avec la CLDR</b> |

|            |      |                                                                                                                                               |          |                            |                                                                              |
|------------|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Lot 1      | 1.06 | Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez – atelier rural                                                                            |          | SPW – DR                   |                                                                              |
| Lot 2      | 2.02 | Création de lieux de rencontre et d'accueil pour les jeunes                                                                                   |          | SPW – DR, FWB, Infrasports |                                                                              |
| Lot 2      | 2.04 | Création de structures et de services d'accueil de la petite enfance                                                                          |          | SPW-DR FWB                 |                                                                              |
| Lot 2      | 2.05 | Valorisation de l'Espace Bauthier                                                                                                             |          | SPW – DR, FWB              |                                                                              |
| Lot 2      | 2.07 | Réaménagement du centre d'Iltre                                                                                                               | 25.000 € | Province                   | Itinéraire mobilité douce (entre le complexe sportif et la maison communale) |
| Lot 2      | 2.08 | Soutien et mise en réseau des indépendants et entrepreneurs de la commune                                                                     |          |                            |                                                                              |
| Lot 2      | 2.09 | Valorisation du canal                                                                                                                         |          | SPW                        |                                                                              |
| Lot 2      | 2.10 | Expérimentation de projets d'énergie renouvelable et valorisation des énergies existantes                                                     |          | SPW– DR<br>SPW-Energie     |                                                                              |
| Lot 2 et 3 | 1.04 | Création d'un quartier nouveau mettant en oeuvre des formes innovantes d'habitat à Huleu - phase 2 Espace public et phase 3 Maison de village |          | SPW – DR                   |                                                                              |
| Lot 3      | 1.07 | Soutien aux filières de production locale - phase 2 Création d'une structure collective                                                       |          | SPW-DR                     |                                                                              |
| Lot 3      | 3.02 | Mise en oeuvre de la ZACC du Grand Closin en vue de créer un nouveau quartier de qualité                                                      |          |                            |                                                                              |
| Lot 3      | 3.03 | Création de logements financièrement accessibles et soutien à des formes innovantes d'habitat                                                 |          | SLSP                       |                                                                              |

|       |      |                                                                       |  |          |  |
|-------|------|-----------------------------------------------------------------------|--|----------|--|
| Lot 3 | 3.04 | Gestion des espaces dédiés aux activités économiques                  |  | In Bw    |  |
| Lot 3 | 3.07 | Relance du marché du théâtre                                          |  | FWB      |  |
| Lot 3 | 3.08 | Mise en œuvre d'une stratégie de communication touristique-culturelle |  | CGT, FWB |  |
| Lot 3 | 3.09 | Mise en place d'alternatives à la voiture à usage individuel          |  |          |  |
| Lot 3 | 3.10 | Création d'un atelier rural                                           |  | SPW – DR |  |

#### 4. Tableau des projets abandonnés : NEANT

| Priorité du PCDR | Numéro du projet | Intitulé du projet | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s) | Raison de l'abandon |
|------------------|------------------|--------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------|
|                  |                  |                    |                          |                          |                     |

#### 5. Tableau des initiatives nouvelles : NEANT

| Description du constat qui justifie l'initiative | Objectifs rencontrés du PCDR | Intitulé du projet | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s) | Justification de l'initiative |
|--------------------------------------------------|------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|
|                                                  |                              |                    |                          |                          |                               |

**PARTIE 2 : AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX**

NEANT

**PARTIE 3 : RAPPORT COMPTABLE**

NEANT

#### PARTIE 4 : BILAN DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Les comptes rendus des réunions plénières de la CLDR et des groupes de travail en 2020 sont joints en annexe.

| Année de l'installation de la CLDR            | Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur                                                     | Dernière date de la modification de composition de la CLDR |            | Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------|
| 2015                                          | 2015                                                                                                   |                                                            | 19/02/2019 | 27/01/2015                                                   |
| Date des réunions durant l'année écoulée 2020 | 13/02/2020 : GT Marché local à Virginal                                                                | Nombre de présents                                         |            | 6 membres CLDR, 1 extérieur                                  |
|                                               | 20/02/2020 : Réunion plénière rapport annuel                                                           |                                                            |            | 26 membres CLDR, 1 extérieur                                 |
|                                               | 10/06/2020 : GT Marché local de Virginal                                                               |                                                            |            | 5 membres CLDR, 3 extérieurs                                 |
|                                               | 01/07/2020 : Réunion plénière suivi des projets : marché local, chaudière bois/biomasse, vidéo Fauquez |                                                            |            | 19 membres CLDR                                              |
|                                               | 10/12/2020 : Réunion plénière réflexion sur l'aménagement du site de Fauquez suite à la vidéo          |                                                            |            | 17 membres CLDR                                              |
|                                               |                                                                                                        |                                                            |            |                                                              |

## PARTIE 5 : PROGRAMMATION DES PROJETS A TROIS ANS

| Année  | Priorité du PCDR | Intitulé et numéro du projet                                                                                                                     | Montant du projet à 100% | Demande de conventions DR                                |                                   |
|--------|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------|
|        |                  |                                                                                                                                                  |                          | Pouvoirs subsidants possibles                            | Pourcentage intervention possible |
| 2021   | Lot1             | 1.06 – <b>Aménagement d'un lieu de rencontre</b> (projet mixte de maison rurale, amphithéâtre de verdure, aire de détente) <b>à Fauquez</b>      | 1.300.000 € estimé       | SPW – DR<br>SPW-Espaces verts<br>SPW- Voies hydrauliques | 80%                               |
| 2022 ? | Lot 1            | 1.07 - Soutien aux filières de production locale – <b>aménagement place du quartier du tram à Virginal</b>                                       | Pas encore défini        | SPW – DR                                                 | 80 % ou 60%                       |
| 2022 ? | Lot 1            | 1.10 - Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire – phase 1 – <b>tronçon de l'itinéraire transversal principal</b> | Pas encore défini        | SPW – DR<br>SPW-Route<br>SPW- Mobilité                   | 80%                               |
| 2023 ? | Lot 2            | 2.10 - Expérimentation de projets d'énergie renouvelable et valorisation des énergies existantes – <b>chaufferie biomasse</b>                    | Pas défini               | SPW – DR<br>SPW- UREBA                                   | 80 %                              |

Mr le directeur général faisant fonction:  
Conlas Kuc



Page 8 sur 8

Mr le bourgmestre:  
Christian Fayt



Le 26 février 2020

Réunion de la CLDR d'Ittre  
**Le jeudi 20 février**, à la salle Planchette  
Compte rendu

Participants :

- **CLDR d'Ittre (26) :** Serge BOLLU, Frédéric BUXIN, Pascale CARTON, Isabelle CLOQUET, Annie CORNIL, Michèle COUNSON, René DELEENER, Philippe DODION, Alain DUVAL, Christian FAYT, Michel FERRARD, Christophe GHELLYNCK, Charles HAINE, Marie-Anne JACQUET, Marc-Olivier LECLERCQ, Pierre MARSILLE, Ronny MARTIN, Christian NOLS, Sophie PEETERBROECK, Valérie PETIT, Brigitte POUILLARD, Bernard QUAIRIAUX, Stéphane SCHALLIER, Luc SCHOUKENS, Didier VANDERMEERSCH, Jacques WAUTIER
- **Personne-ressource extérieure :** Anne DE SAINT HUBERT, ADESA.
- **Administration communale d'Ittre :** Marie-José ARIAS, Thibaut DUMORTIER.
- **Fondation Rurale de Wallonie :** Martine GILLES, Michaël PLUIJGERS.

Excusés :

- **CLDR d'Ittre (12) :** Alix DE LICHTERVELDE, Carine DE LICHTERVELDE, Nicolas DEMUYNCK, Christian FONTAINE, Pascal HENRY, Isabelle HUYGEN, Luc MARSIA, Fabienne MOLLAERT, David OLANDESE, Evaristo SOTOMAYOR, Muriel STUYCK, Anne-Sylvie VANVAREMBERGH.

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation ppt FRW
- Annexe 2 – Présentation Localisation paysages ADESA

**Ordre du jour :**

- Introduction et approbation du CR du 16/12/2019
- Rapport annuel de la CLDR
- Suivi de la Convention-Faisabilité pour la Maison Rurale d'Haut-Ittre
- Programmation des prochaines demandes de convention en Développement Rural
- Agenda et Divers

**1. Introduction et approbation du CR du 16/12/2019**

Suite à une réorganisation de l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW, c'est Martine Gilles qui remplace Michaël Pluijgers dans l'accompagnement de l'opération de développement rural d'Ittre.

Le Bourgmestre et l'Echevin de la Ruralité remercient vivement Michaël au nom de la Commune et de ses habitants pour tout le travail et l'énergie qu'il a consacrés à l'élaboration du PCDR et à la réalisation des premiers projets.

L'ordre du jour est présenté par Martine Gilles. La présentation power point de la réunion se trouve en annexe 1.

Le compte rendu de la réunion précédente avec le PCDN du 16 décembre 2019 est approuvé sans remarque.

## 2. Rapport annuel de la CLDR pour l'année écoulée (2019)

Démission de la CLDR : Aurélie Danloy.

### Projets en cours :

- [FP 1.05 – Maison rurale de Haut-Ittre](#)

Projet financé par le Développement Rural (stade de la Convention-Faisabilité).

Le dossier Avant-projet vient d'être présenté au Comité d'Accompagnement et a reçu l'avis favorable du SPW.

La prochaine étape est l'obtention du permis d'urbanisme et la rédaction par l'Auteur de projet du cahier des charges, pour ensuite passer au stade de la Convention-Réalisation en DR et lancer la procédure de marché public pour pouvoir désigner l'adjudicataire des travaux.

Une réflexion est menée en matière d'énergie au niveau du chauffage du bâtiment, avec les associations Energ'Ittre, [Coopeos](#), [cellule Bois-Energie](#) de la FRW.

La pertinence d'une chaudière bois ou biomasse dépendra de la demande en énergie du bâtiment, car un tel système de chauffage pourrait s'avérer trop coûteux et non rentable si la demande en énergie est faible.

Le Bourgmestre explique qu'il serait intéressant de réfléchir à la possibilité d'alimenter une chaudière biomasse avec du saule ou du miscanthus, plantés pour contribuer à la lutte contre les inondations.

Au niveau urbanistique, il y a le problème qu'une partie du tarmac du parking actuel se trouve en zone agricole. Il faudrait pouvoir démontrer que l'asphaltage est plus ancien que le Plan de Secteur (1977). **Le Bourgmestre attire l'attention des membres sur le fait que toute photo pouvant démontrer ce fait serait utile.**

### Questions/réactions de la CLDR :

- Un membre apprécie la bonne évolution du dossier en matière d'énergie car il s'agissait d'un réel point faible selon lui au sein du projet. C'est une belle initiative. Qu'en est-il de l'installation de panneaux photovoltaïques et de la possibilité de mettre une VMC (système de ventilation double flux) ?
  - ↳ *Des panneaux photovoltaïques sont prévus dans le projet, sur le pan de toiture bien exposé. La VMC est quant à elle liée au système de chauffage qui sera choisi, ce qui n'est pas encore fixé à ce stade.*
  - ↳ *Aujourd'hui tout se précise afin de.*
- Un membre a retenu de la rencontre avec l'auteur de projet que le système de chauffage dépend aussi de l'utilisation qui sera faite des locaux de la maison rurale : rien ne sert d'avoir un système chauffant avec une inertie thermique importante s'il est nécessaire de chauffer rapidement une grande salle, par exemple.
- Quid en matière d'isolation ?
  - ↳ *L'Auteur de projet est en train de préciser ces éléments pour pouvoir rédiger le cahier des charges.*

- Quid de l'implantation d'un service d'Accueil de la Petite Enfance (normes ONE), est-ce d'actualité dans le projet ?  
↳ *Non, pas à ce stade. Toutefois, l'infrastructure permet une adaptation ultérieure et légère du bâtiment pour accueillir ce type de service.*

○ Projet 1.02 - Réalisation et suivi d'une charte des paysages

Une carte a été réalisée avec tous les points de vue recensés par le Groupe de travail Paysages. L'ADESA qui a porté ce projet avec le GT propose une sélection de points de vue à mettre en valeur par des panneaux grâce à un subside provincial (500€) – Voir annexe 2.

Les points de vue proposés :

1. L'écluse 5F
2. La rue Micolombe - Avec vue sur la ferme de Rosémont
3. Rue de la Longue Semaine - Mettre un panneau ou deux ? Où placer précisément le ou les panneau(x) ?
4. Chaussée de Nivelles – Ce point de vue incite à visiter Ittre car donne une vue sur la commune
5. Rue des Patriotes à Haut-Ittre - Point de vue ouvert et cadré par les haies de part et d'autre, ou possibilité d'un point de vue sur le cœur de village d'Haut-Ittre
6. Rue de la Procession ou de Gasbecq - Vue très ouverte et vue sur le château à partir de la rue de Gasbecq. De la rue de la Procession, on voit moins le village mais il y a une longue ligne de vue (attention à préserver une ouverture de vue au niveau du paysage)
7. Le vieux chemin de Nivelles - Unique point de vue à 360° !
8. Rue d'Eve à Baudémont - Vue sur le fond de la vallée de la rue de Baudémont (on voit le château en automne)
9. Rue de Fauquez - Vue très large sur une certaine longueur avec la tour du Plan incliné de Ronquières

Hésitation sur les points de vue à Virginal :

10. Soit point de vue dans le bois des Nonnes (rue Mon Plaisir ou rue de Samme avec une vue d'arrière-plan intéressante, plus que celle d'avant-plan car grande culture)
11. Soit rue Mon Plaisir avec plusieurs possibilités : très jolie vue vers Virginal avec peu d'éléments perturbants ou plus loin dans la rue avec plusieurs éléments perturbants (pylônes ou autre). Au niveau de Fauquez, vue possible sur les corons.

Propositions de texte sur les panneaux.

**Vote de la CLDR :**

- ↳ **8 pour « Nous vous offrons ce paysage »**
- ↳ 5 pour « Ce paysage est vôtre – Préservez-le »
- ↳ 3 pour « Ce paysage est vôtre – Respectez-le »
- ↳ 3 pour « Ne boudez pas votre plaisir des yeux »
- ↳ 2 pour « Respectez vos paysages »
- ↳ 0 pour « Quel régal pour vos yeux »

### Questions/réactions de la CLDR :

- Est-il possible de faire des cadres vides avec vue sur l'horizon ?
  - ↳ *Dans un premier temps non car le subsidé ne le permet pas. Néanmoins, si le projet apporte des résultats positifs, la Commune pourrait justifier la demande d'un nouveau subsidé pour renforcer le projet avec de nouvelles idées de ce type.*
- Il faut choisir des endroits ciblés où l'on a le temps d'observer le paysage.
- Coût d'un panneau ?
  - ↳ *Environ 55€ (sans la pose).*

### ○ Fiche 1.07. Valorisation des produits locaux

→ **Un groupe de travail de la CLDR** s'est réuni à 2 reprises pour mener la réflexion sur la **création d'un marché à Virginal**. Frédéric Buxin présente les premières conclusions. Le groupe s'est associé à un professionnel pour avoir un point de vue « d'expert » : M. Calamera qui réside à Virginal et est marchand ambulant de produits et de préparations de plats italiens dans les marchés de communes voisines.

#### → Pour le bon fonctionnement du marché :

- Privilégier l'alimentaire, avoir de la variété et de la qualité.
- Ne pas concurrencer les commerces locaux.
- 10 places pour des occupations permanentes et 5 places pour des occupations plus aléatoires.
- 13 types de commerces ont été ciblés dont 8 indispensables.
- Les « petit plus » : un foodtruck, un stand de boissons, vente de miel et produits de la ruche, un ou deux stands de vêtements mais pas plus, ...
- Le marché doit être visible de la chaussée pour attirer la foule !
- Attention aux normes AFSCA !
- Il faudra rédiger un règlement.
- Un bon placier est indispensable.

#### → Pour l'aménagement du quartier du Tram :

- Il faut du parking, c'est indispensable. La place en elle-même resterait consacrée au parking, du moins dans un premier temps.
- Le marché serait installé le long de la rue du Tram. Quelques aménagements sont nécessaires pour une bonne circulation entre les stands : il faut prévoir 12m de large. Pour cela, il suffirait d'enlever les haies qui bordent la place et qui ne sont plus en bon état. Possibilité d'avoir 80m de long utile (x2 car deux côtés) = 160m de long. Un stand = +/- 10m donc cela pourrait convenir pour 15 emplacements. L'entrée du parking doit être agrandie pour faciliter son accès.
- Nécessité de fermer la rue du Tram pendant le marché.
- Il faut des bornes électriques. Pas nécessairement besoin de points d'eau dans un premier temps (ce n'est pas indispensable).

Le marché se déroulerait le jeudi de 14h00 à 19h30 : c'est un jour qui se prête bien aux marchés et il n'y en a pas à ce moment-là dans la région. D'autres marchés ont lieu le jeudi matin dans les communes voisines. Les producteurs pourraient dès lors transiter d'un marché à l'autre.

→ Quelles suites :

- Il faut trouver des commerçants qui ont les autorisations nécessaires pour vendre sur un marché. Le local n'est pas assuré au vu des réglementations relativement strictes, néanmoins le groupe fait son possible pour aller dans ce sens.
- ComArtAgrInd sera associé à la réflexion.
- **Prochaine réunion du groupe de travail le jeudi 26 mars à 19h30 : préparer la prise de contact avec les commerces et producteurs locaux.**

Questions/remarques

- Le jeudi après-midi, il y a le producteur Artichamps qui vient à Ittre
  - ↳ *Il pourrait être intéressé par la démarche du marché de Virginal afin d'être moins isolé.*
- Quid en cas de fortes pluies, ne faudrait-il pas prévoir un lieu abrité ou une halle ?
  - ↳ *Si le marché fonctionne bien, on pourrait imaginer à moyen terme des aménagements complémentaires.*
  - ↳ *Si le marché s'avère être une réussite, il se pourrait que la Province apporte de nouveaux subsides pour renforcer le projet.*
- Il faudrait réfléchir à une solution pour faciliter le déplacement des personnes âgées et/ou à mobilité réduite vers le marché (via le bus local, des solutions de covoiturage, ...)
  - ↳ *Cela n'a pas encore été pris en compte mais la remarque est pertinente et sera intégrée aux prochaines réflexions.*
- Un membre insiste sur l'importance de la dimension locale, naturelle et biologique du marché dans la mesure du possible, dans une perspective de développement durable. Par ailleurs, la convivialité des lieux est importante, il faudra en tenir compte dans la suite des réflexions.
- Le Centre culturel a inscrit un projet d'animation d'un marché local dans son Contrat Programme. Il serait intéressant de l'associer à la démarche car cela pourrait contribuer à la bonne réussite du projet.

○ **FP 2.06 – Adoption et mise en œuvre d'une Charte rurale**

La Commune a organisé une réunion de la commission agricole. Les agriculteurs se sont montrés intéressés par l'idée de rédiger une charte « rurale » ou « agricole ». Plusieurs exemples leur ont été présentés. Dès qu'il y aura une proposition de charte, elle sera présentée à l'avis de la CLDR.

Ce renforcement du lien entre la Commune et les agriculteurs permettra à l'avenir de faciliter le dialogue et les échanges afin d'aborder des problématiques du secteur et d'essayer de répondre aux besoins des uns et des autres.

### 3. Programmation des prochaines demandes de convention en Développement Rural

#### Contexte = rapport annuel

L'objectif de ce point à l'ordre du jour est d'évaluer la possibilité d'activité une nouvelle fiche-projet du PCDR en 2020 dans le cadre de subvention en Développement rural, afin de le signaler à la Région pour qu'elle puisse anticiper les dépenses.

Martine Gilles rappelle les 10 Fiches-Projets programmées en lot 1 (voir annexe 1). Certains de ces projets sont finançables en Développement Rural, d'autres ne le sont pas. Les projets « éligibles » sont inscrits en rouge dans la présentation. Concernant les projets de logements, la politique actuelle semble aller vers une réduction des subsides en Développement Rural dans ce domaine car il y a d'autres possibilités de financement (telle que le Plan d'Ancrage). Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le Développement Rural ne peut intervenir que sur propriété communale (voire sur droit emphytéotique, à longue échéance).

#### Questions/remarques

- Certains sentiers publics ont fait l'objet d'appropriation par des propriétaires privés. Comment gérer ces litiges ? Est-ce que cela peut passer par une servitude ?
- Le portique de Fauquez « Bien travailler-bien s'amuser » : pourrait-on le recréer à l'identique avec des écoles de métier de préservation du patrimoine ? Pour le « sauver » avant qu'il ne s'écroule.
  - ↳ *L'alliance emploi-restauration du patrimoine ne fonctionne plus très bien. La Paix-Dieu se focalise aujourd'hui principalement sur les murs de pierres sèches.*
  - ↳ *Le petit patrimoine populaire wallon pourrait intervenir pour max. 7500€.*
  - ↳ *Il faudrait élargir la réflexion à [la fiche-projet 1.06 – Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez](#).*
  - ↳ *Proposition de faire une visite de terrain (réunion CLDR au mois de mai).*
- Est-ce normal qu'il y ait si peu de projets subsidiés par le Développement Rural ?
  - ↳ *Les sources de financement des projets inscrits dans le PCDR sont variées. Il n'y a pas que le Développement Rural qui doit intervenir. C'est une proportion normale de projets finançables et non finançables en Développement Rural, coûteux et moins coûteux.*
  - ↳ *Le fait d'avoir un PCDR permet d'obtenir plus facilement d'autres subsides. Cela renforce et donne du crédit au dossier par exemple. Cela permet aussi de bénéficier de subsides majorés pour certains projets.*

### 4. Divers

- **Le permis de végétaliser** : l'initiative vise à encourager le citoyen à se réapproprier l'espace public.
- **Le jardin « en clé de serrure »** (ou « KeyHole ») : l'idée est d'avoir un compost au centre d'un petit jardin. On peut faire différents modèles (en palettes, en pierres, ...).

**Le dimanche 22 mars, la Commune en fabriquera dans le potager collectif avec les enfants.**

## 5. Agenda

- Réunion PCDN le lundi 16 mars à 19h30 à la salle Planchette – Les actions PCDN
- Journée wallonne de l'eau : mars (balades enfants)
- Réunion GT – Marché de Virginal : le jeudi 26 mars à 19h30
- Printemps sans pesticides : mars et avril (broyage)
- Fabrication jardins en trou de serrure et balade des oiseaux : dimanche 22 mars
- Marché fleuri à Haut-Ittre et cimetière nature : le dimanche 3 mai
- Film Nature : du mercredi 26 au vendredi 28 mai
- Quinzaine de l'abeille : juin
- Distribution d'arbres : novembre

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Michaël PLUIJGERS & Martine GILLES

# Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Séance plénière de CLDR

-  
20/02/2020





## Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 16/12/ 2019
- Démission Aurélie Danloy
- Projets en cours
- Projets du lot 1 du PCDR et prochaines demandes de conventions-subsventions en DR
- Divers & Agenda

# MAISON RURALE HAUT-ITTRE



Subsidié par le Développement Rural  
Avant-projet approuvé par le SPW le 05/02/2020  
Stade du permis d'urbanisme



*Réflexion sur la faisabilité d'une  
chaudière bois ou biomasse*



**ENERG'ITTRE**

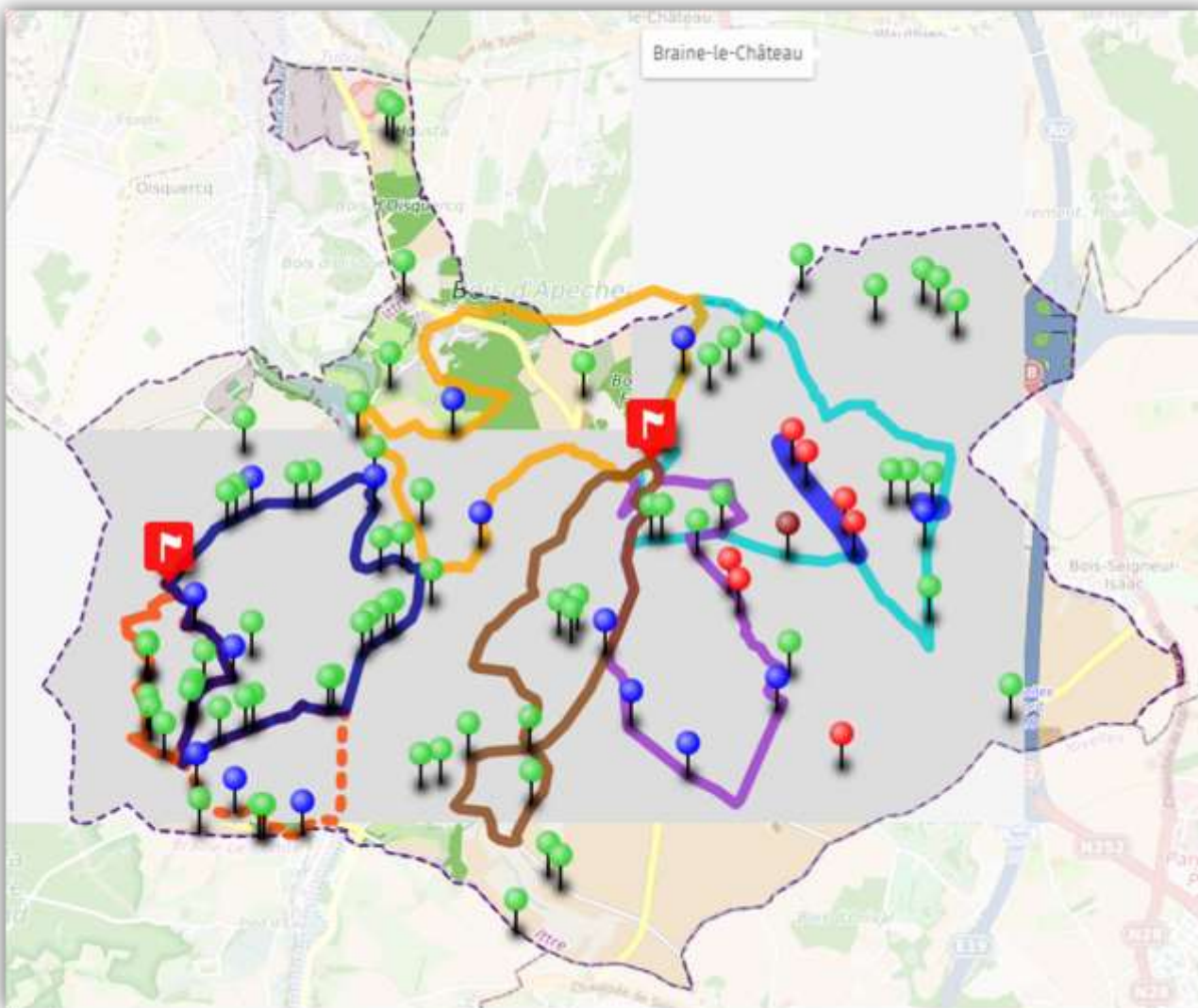
Cellule PBE de la FRW



## PAYSAGES



**Sélection par le groupe de travail de points de vue à valoriser**  
(subside provincial pour des panneaux signalétiques)



# MARCHÉ LOCAL AU QUARTIER DU TRAM À VIRGINAL



Subside provincial pour 1<sup>er</sup> aménagement

Suivi par un GT CLDR



# CHARTRE RURALE



Retour de la commission agricole  
du 30/01/2020

# PROJETS DU LOT 1 - DEMANDES CONVENTIONS DR



|           |      |                                                                                                                                                                  |                                                                 |
|-----------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Lot 1     | 1.01 | Elaboration et mise en œuvre d'une Charte Agenda 21 local                                                                                                        | A suivre avec AC et SPW                                         |
| Lot 1     | 1.02 | Réalisation et suivi d'une charte des paysages                                                                                                                   | Suivi par le <i>GT Paysages</i> (subside provincial)            |
| Lot 1     | 1.03 | Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols                                                                                                  | A suivre avec appels à projet Province                          |
| Lot 1-2-3 | 1.04 | Création d'un quartier nouveau mettant en œuvre des formes innovantes d'habitat à Huleu : <b>logements intergénérationnels, espace public, maison de village</b> | <b>Convention DR possible</b>                                   |
| Lot 1     | 1.05 | Aménagement d'une <b>maison rurale</b> à Haut-Ittre                                                                                                              | <b>Convention DR en cours</b>                                   |
| Lot 1-2   | 1.06 | Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez : <b>portique, atelier rural, aire de rencontre, maison rurale</b>                                            | <b>Convention DR possible</b>                                   |
| Lot 1     | 1.07 | Soutien aux filières de production locale                                                                                                                        | <i>GT Marché local à Virginal</i> (subside provincial)          |
| Lot 1     | 1.08 | Développement d'une stratégie touristique                                                                                                                        | A suivre avec SITi                                              |
| Lot 1     | 1.09 | Aménagement de sentiers et circuits de promenade                                                                                                                 | A suivre avec SITi                                              |
| Lot 1     | 1.10 | Aménagement et promotion d'un <b>réseau de modes doux à vocation utilitaire</b> - itinéraire transversal                                                         | <b>Convention DR possible</b><br><u>Sur propriété communale</u> |

# PROJETS DU LOT 2



|       |      |                                                                    |                                                                            |
|-------|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Lot 2 | 2.01 | Aménagements de <b>dispositifs de rétention des eaux pluviales</b> | Plusieurs ZIT réalisées ou en cours via projet Life et Contrat de Rivière. |
| Lot 2 | 2.07 | Réaménagement du <b>centre d'lttre</b>                             | Subside provincial pour une liaison mobilité lente,                        |

|       |      |                                                                                                   |
|-------|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lot 2 | 2.02 | Création de lieux de rencontre et d'accueil pour les jeunes                                       |
| Lot 2 | 2.03 | Mise en place de services de santé de proximité                                                   |
| Lot 2 | 2.04 | Création de structures et de services d'accueil de la petite enfance                              |
| Lot 2 | 2.05 | Valorisation de l'Espace Bauthier                                                                 |
| Lot 2 | 2.06 | Réalisation d'une <b>charte rurale</b>                                                            |
| Lot 2 | 2.08 | Soutien et mise en réseau des indépendants et entrepreneurs de la commune                         |
| Lot 2 | 2.09 | Valorisation du <b>canal</b>                                                                      |
| Lot 2 | 2.10 | Expérimentation de projets d' <b>énergie renouvelable</b> et valorisation des énergies existantes |

# PROJETS DU LOT 3



|       |      |                                                                                                         |
|-------|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lot 3 | 3.01 | Création de <b>réserves naturelles (bief 29)</b>                                                        |
| Lot 3 | 3.02 | Mise en oeuvre de la ZACC du Grand Closin en vue de créer un nouveau quartier de qualité                |
| Lot 3 | 3.03 | Création de logements financièrement accessibles et soutien à des formes innovantes d'habitat           |
| Lot 3 | 3.04 | Gestion des espaces dédiés aux activités économiques                                                    |
| Lot 3 | 3.05 | Création d'un centre de télétravail                                                                     |
| Lot 3 | 3.06 | Actions de <b>sensibilisation à l'agriculture durable et de valorisation des jardins communautaires</b> |
| Lot 3 | 3.07 | Relance du marché du théâtre                                                                            |
| Lot 3 | 3.08 | Mise en œuvre d'une stratégie de communication touristico-culturelle                                    |
| Lot 3 | 3.09 | Mise en place d'alternatives à la voiture à usage individuel                                            |
| Lot 3 | 3.10 | Création d'un atelier rural                                                                             |



# Divers

## Pour qui?

Tout citoyen  
qui veut améliorer  
son cadre de vie  
nature à l'ttre

## Pourquoi ?

Installer et entretenir  
des espaces floraux et  
arborés

## Permis de végétaliser

## Où ?

Sur des espaces publics  
communaux

## Comment ?

Avec l'autorisation et  
le support de votre  
commune.



# Agenda



*Si vous êtes intéressés à participer activement*

## **Lundi 16 mars à 19h30 : réunion PCDN – les actions 2020**

- ✓ Journée wallonne de l'eau : mars (balades enfants)
- ✓ Printemps sans pesticides : mars et avril (broyage)
- ✓ Fabrication jardins en trou de serrure et balade des oiseaux: mars
- ✓ Marché fleuri à Haut-Ittre et cimetière nature : mai
- ✓ Film Nature : mai
- ✓ Quinzaine de l'abeille : juin
- ✓ Distribution d'arbres : novembre



ITTRE



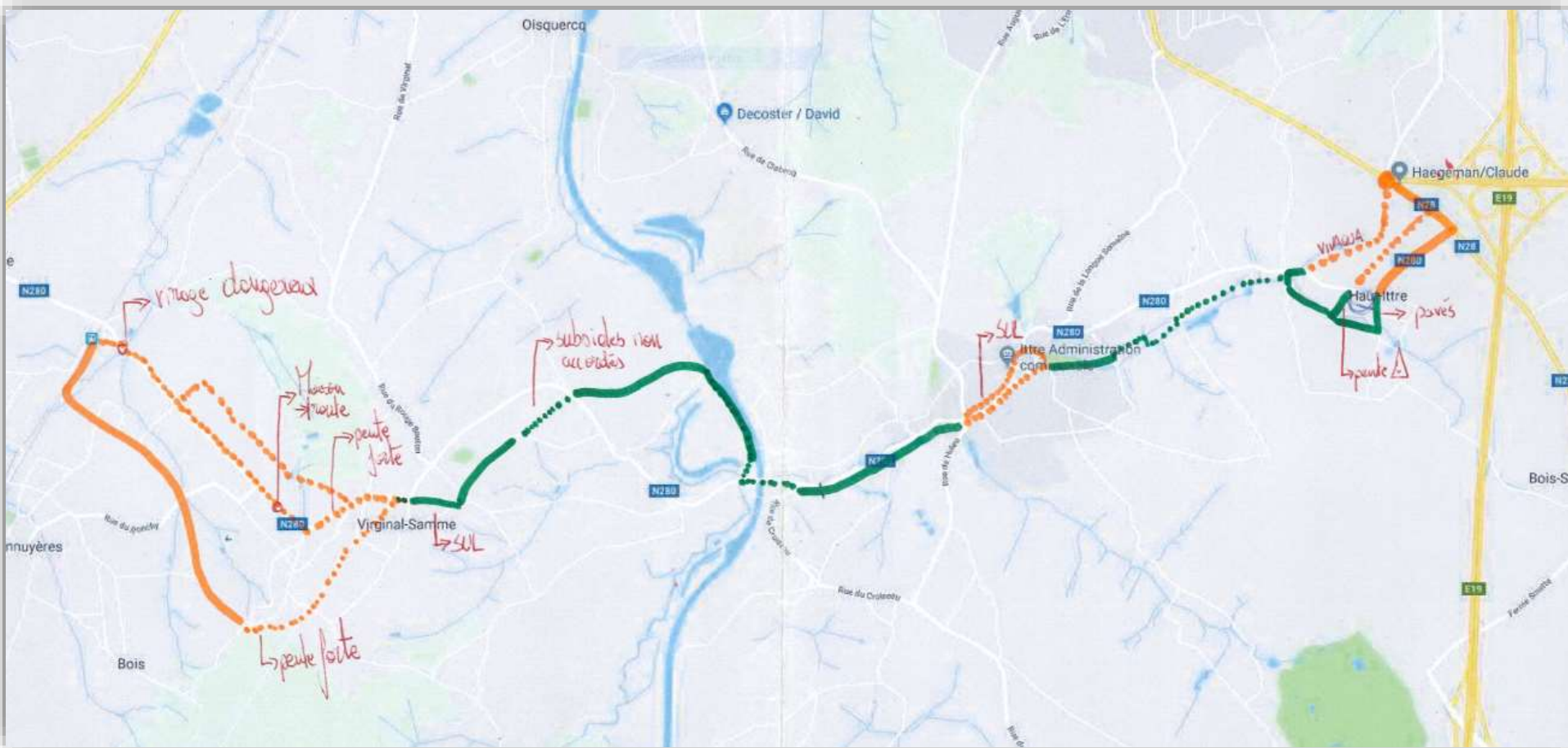
# Merci pour votre participation !



# SITE DE FAUQUEZ



## ITINÉRAIRE TRANSVERSAL MODES DOUX





LES POINTS DE VUE  
à mettre en valeur

Propositions





5 ✓

# Ecluse 5F



Rue de Braine-le-Château

7

Rue des Châtaigniers

N280

Ittre



Commune d'Ittre

# Rue Micolombe





## 8 : Rue de la Longue Semaine





Au Privilège

Les Jardins Idee O

Maisonnée (La)

12

N28

Rue de Wauthier-Braine

SYNTAXE  
Bureau d'architectes

N28

N280

Gite et chambres  
d'hôtes à Ittre Brabant...

## 12 : Chée de Nivelles



Gîte et chambres  
d'hôtes à Ittre Brabant...

N280

N280

N280

Palette Ry-Ternel  
Haut-Ittre

14b

14



# 14 : Rue du Patriote







**CHOISIR ENTRE 16 ET 17**



# 16 : Rue de Gaesbeeck



# 17 : Rue de la Procession



## 22 : Vieux chemin de Nivelles



# 22: le seul point de vue à 360°



# 25 : rue d'Eve à Baudémont



# 25 : Rue d'Eve à Baudémont





Ecurie Emilie Bonnet Sprl

34

Rue de Fauquez

Rue du Chaumont

Rue de Fauquez

Rue du Perou

Rue Basse Hollande

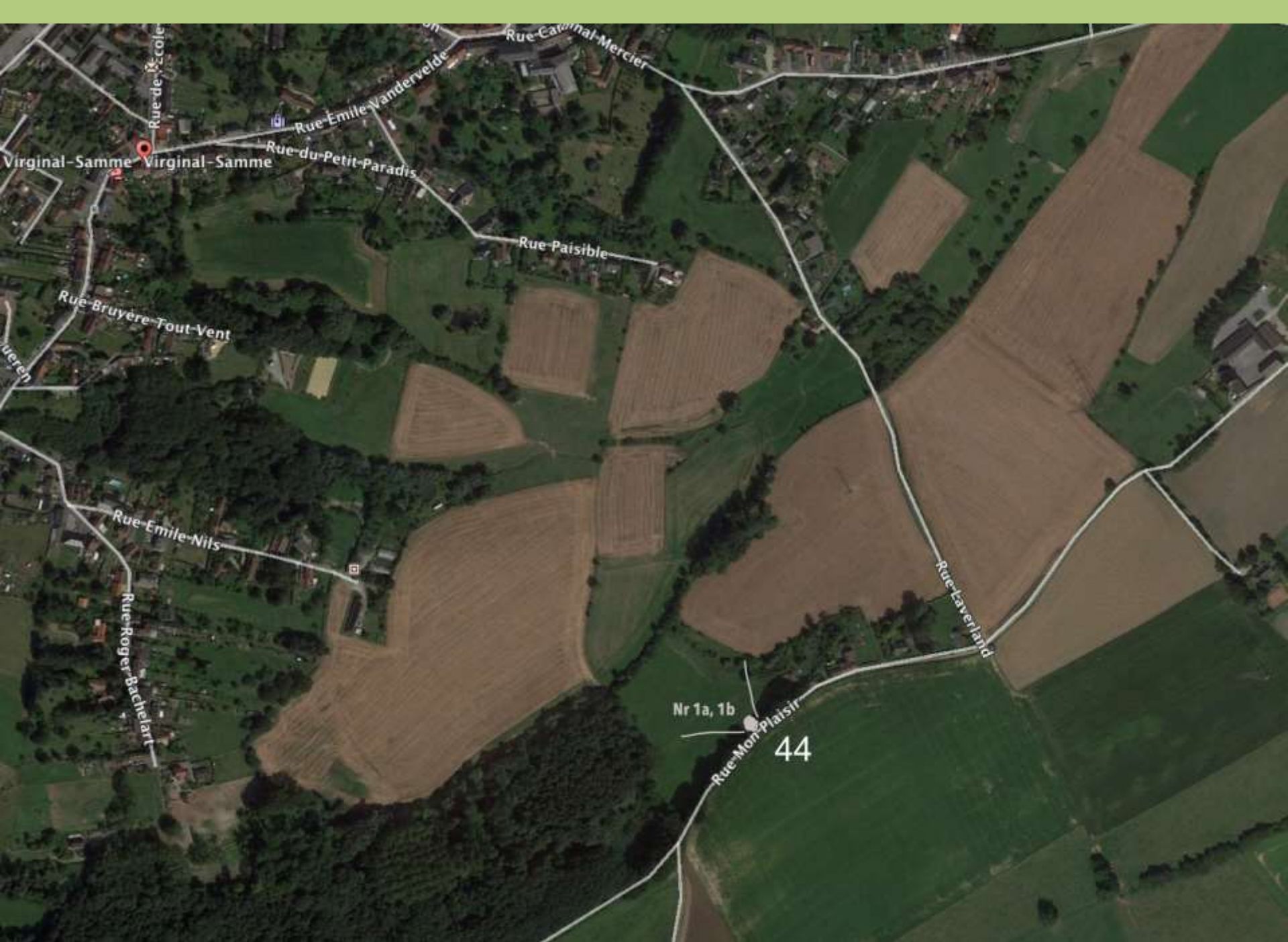
Rue Basse Hollande

Rue du Perou

# 34 : Rue de Fauquez



**POUR VIRGINAL A  
DISCUTER**



Rue de l'École

Rue Cardinal-Mercier

Rue Émile Vandervelde

Rue du Petit-Paradis

Virginal-Samme

Rue Paisible

Rue Bruyère-Tout-Vent

Rue Émile-Nils

Rue Roger-Bachelart

Rue Laverland

Nr 1a, 1b

Rue-Mont-Plaisir

44

## 44: Rue Mon Plaisir



## 46 : croisement rue A. Brancart et Chemin du Charly des Prés





**Fauquez  
Ittre**

NOS TALUS, PV'S ET CHAMPS  
ONT DES 'HERVILLES'  
**RESPECTONS**  
NOTRE  
ENV. BOMBIER!

## 46 : Chemin du Charly des Prés



**47: Chemin du Charly des Prés**



## **47: Chemin du Charly des Prés vers fermes La Volée à Mon Plaisir**





Rue Maurice Brancart

48

Nr 1

49

Nr 5

Nr 2, 3

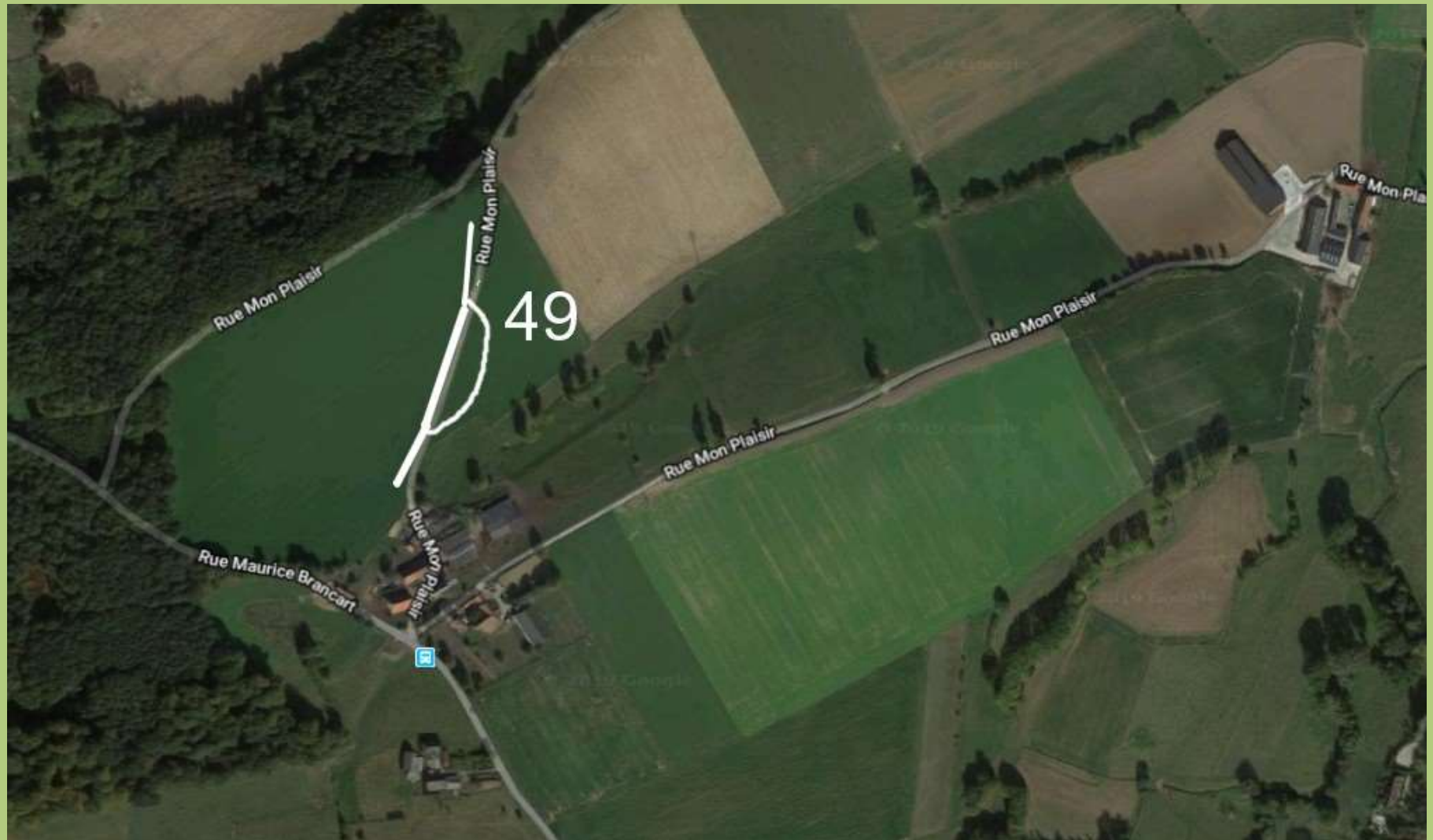
Nr 4

Rue Mon-Plaisir

## 48: A partir du Bois des Nonnes



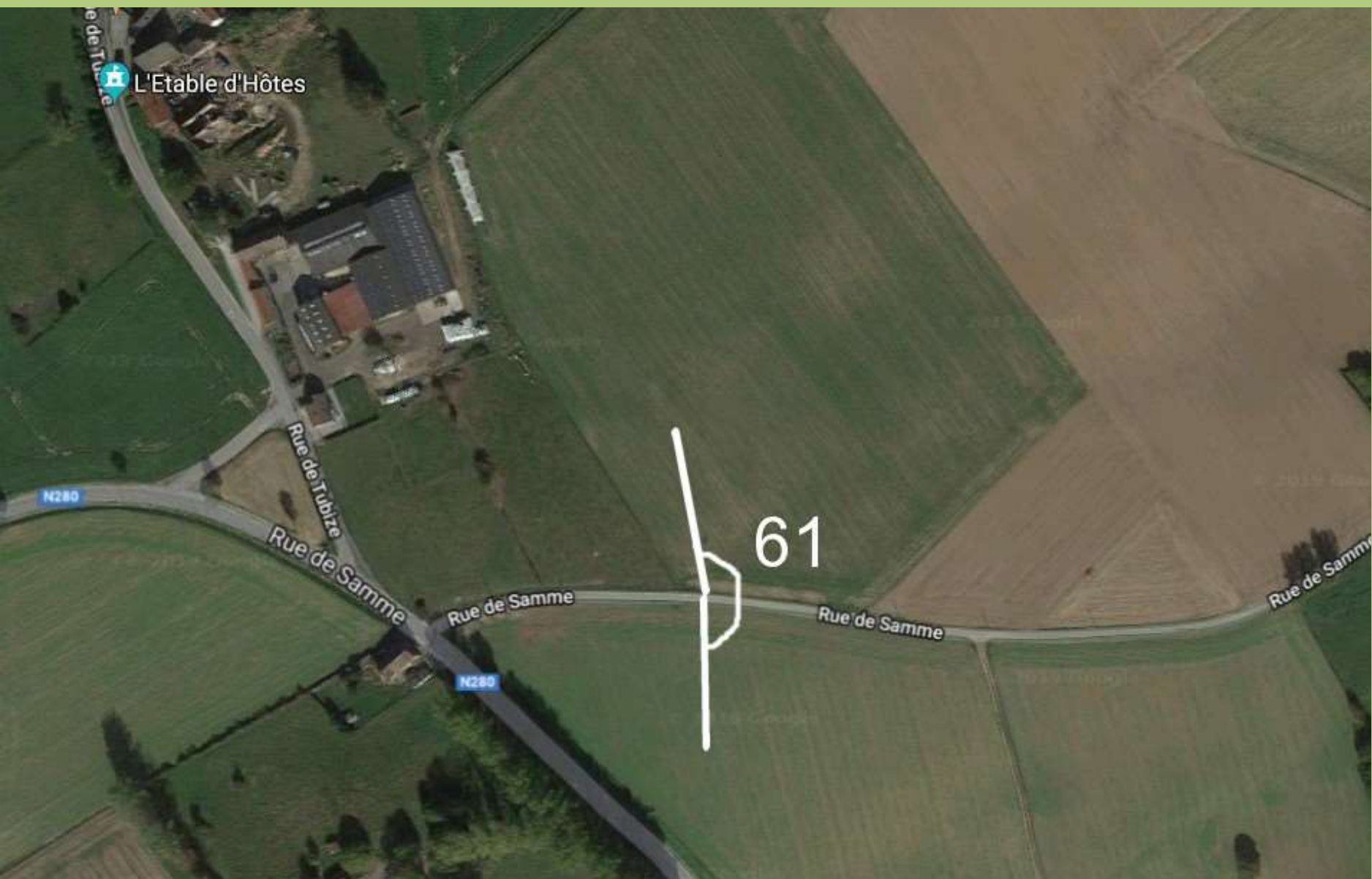
## 49: Rue Mon Plaisir



## 49: Rue Mon Plaisir



## 61: Rue de Samme



## 61: Rue de Samme



62: Rue de Samme



## 62: Rue de Samme



**Le texte pour les  
futurs panneaux**

**CE PAYSAGE EST VOTRE  
PRESERVEZ - LE** 



**QUEL REGAL POUR  
VOS YEUX** 



**CE PAYSAGE EST VOTRE  
RESPECTEZ - LE** 



**RESPECTEZ VOS  
PAYSAGES** 



**NE BOUDEZ PAS VOTRE  
PLAISIR DES YEUX** 



**NOUS VOUS OFFRONS CE PAYSAGE** 





Le 7 juillet 2020

Réunion de la CLDR d'Ittre  
**Le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020**, à la salle Planchette  
Compte rendu

Participants :

- **CLDR d'Ittre** (19) : *Pascale CARTON, Annie CORNIL, Michèle COUNSON, Thierry DEWULF, Christian FAYT, Charles HAINE, Marc-Olivier LECLERCQ, Jean-Michel MAGUIN VREUX, Pierre MARSILLE, André MESTDAGH, Fabienne MOLLAERT, Christian NOLS, David OLANDESE, Sophie PEETERBROECK, Bernard QUAIRIAUX, Stéphane SCHALLIER, Luc SCHOUKENS, Didier VANDERMEERSCH, Jacques WAUTIER*
- **Administration communale d'Ittre**: *Marie-José ARIAS, Thibaut DUMORTIER.*
- **Fondation Rurale de Wallonie** : *Martine GILLES.*

Excusés :

- **CLDR d'Ittre** (18) : *Frédéric BUXIN, Alix DE LICHTERVELDE, Carine DE LICHTERVELDE, René DELEENER, Philippe DODION, Michel FERRARD, Didier GERONNEZ, Christophe GHELLYNCK, Pascal HENRY, Isabelle HUYGEN, Ferdinand JOLLY, Luc MARSIA, Ronny MARTIN, Valérie PETIT, Brigitte POUILLARD, Muriel STUYCK, Thierry VAN LAERE, Anne-Sylvie VANVAREMBERGH.*

**Ordre du jour :**

- Approbation du CR du 20/02/2020
- Marché local à Virginal
- Chaufferie au bois avec Coopéos à la Maison Rurale d'Haut-Ittre
- Capsule vidéo sur l'aménagement futur du site de Fauquez
- Panneaux paysages, charte ruralité
- Divers

**1. Approbation du CR du 20/02/2020**

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé sans remarque.

**2. Marché local au plateau du tram à Virginal**

Le groupe de travail (*composé de Frédéric BUXIN, Marc-Olivier LECLERCQ, Didier VANDERMEERSCH, Giuseppe CALAMERA, Jacques WAUTIER*) a bien avancé dans la construction du projet.

Une vingtaine de commerçants (équipés pour la vente sur marché) ont été contactés en ciblant la diversité, la qualité, les produits locaux. Plusieurs d'entre eux sont intéressés.

Les travaux d'aménagement du plateau du tram à Virginal viennent de démarrer (pour rappel, la Commune dispose d'un subside provincial de 12.500 €).

Le marché se déroulera sur la voie publique (il y a de la place pour une quinzaine d'échoppes).

Le parking (gratuit) sera mis à sens unique pour l'occasion.

Ouverture du marché tous les jeudis de 14h à 19h30.

Le règlement du marché vient d'être approuvé par le Conseil communal ce 23 juin, ce qui permettra de lancer un appel d'offres aux commerçants.

Pour valoriser le savoir-faire local, il y aura 1 fois par mois un marché aux artisans dans la salle polyvalente (à côté de laquelle il y aura bientôt un four à pain à partir d'octobre).

Dans une seconde phase, il y aura une rencontre des associations pour développer l'aspect convivialité le jour du marché.

**L'inauguration du marché aura lieu le jeudi 3 septembre.**

**La communication autour de cet événement est importante.**

Propositions/réflexions de la CLDR :

- Encourager et développer des animations (ex. musicales) pour rendre le marché sympathique.
- Sensibiliser les enfants de l'école à la présence d'un marché.
- Favoriser les producteurs durables, bio, locaux (comme prévu dans la fiche-projet du PCDR).
- Faire appel au centre culturel pour son savoir-faire en terme de graphisme (ex. création d'un logo pour le marché), en terme d'animation artistique (ex. lien avec Place aux artistes).
- Attirer les habitants des villages voisins (Hennuyères, Oisquercq).
- Multiplier les canaux de diffusion pour faire connaître le marché : Petit tram, syndicat d'initiative, site internet communal, toutes-boîtes, banderoles publicitaires, ...

### **3. Chaufferie au bois avec Coopéos à la Maison Rurale d'Haut-Ittre**

Coopéos est une coopérative citoyenne agréée, pour la valorisation de la biomasse en chaleur durable.

Des chaufferies bois ont été réalisées à Cérroux-Mousty (école), à Nivelles (serres).

Intérêts pour la Commune :

- Utilisation de la biomasse comme énergie renouvelable, *d'un combustible neutre niveau carbone*
- Prix du combustible bois stable et coût inférieur au mazout et au gaz
- Technologie éprouvée et grande flexibilité d'implantation
- Possibilité d'une filière d'approvisionnement local dans le cadre d'une économie circulaire
  - déchets de bois issus de l'entretien des espaces verts
  - miscanthus planté dans les environs pour contrer les ravinements et inondations
  - bois récupéré (incinérateur et plateforme de compostage InBW) sur le territoire communal

### Les résultats de l'étude de pertinence pour la Maison Rurale d'Haut-Ittre :

Besoins calorifiques pour la maison rurale et le logement d'urgence : estimation de 120.000 kWh/an.

- Chaudière bois de 60 kW
  - Polycombustibles (plaquettes, miscanthus, pellets...)
  - Equipée d'un filtre à particules électrostatique ce qui la rend peu polluante
- 2 ballons tampons de 800 l, qui :
  - Assurent un meilleur rendement grâce à un fonctionnement plus constant de la chaudière
  - Permettent de garder un bon rendement même lorsque l'installation ne demande pas beaucoup de chaleur (appartement seul en chauffe par exemple, ou en basse saison de chauffe)
  - Apportent un surcroît de puissance au démarrage des installations pour une mise en chauffe rapide des salles « associatives »
  - Permettent de diminuer la puissance de la chaudière (une chaudière gaz de 100kW serait nécessaire, en tenant compte de la nécessité de mise en température rapide des salles)
- Un silo qui occuperait le local adjacent (20m<sup>3</sup> utiles)
- Raccordement au collecteur existant dans la chaufferie
- Alimentation par soufflage
  - Consommation : 139 m<sup>3</sup>/an, 25 t/an, 7 remplissages par an
  - Origine du bois : Moulin de la Hunelle (50 km)
  - A terme plateforme locale Brabant-Wallon

### Proposition de Coopeos : installation et gestion complète

+ campagne de mobilisation citoyenne

- ✓ De la conception à la mise en service  
Du silo de stockage du bois à la distribution de chaleur
- ✓ Maintenance *intervention 24h/24 et 7j/7*
- ✓ Monitoring et reporting des consommations
- ✓ Prise en charge de l'approvisionnement en combustible local et gestion du stock
- ✓ Amortissement sur 15 ans

La formule d'un tiers-investisseur avec Coopéos semble une formule intéressante et innovante.

### Propositions/réflexions de la CLDR :

- Il est fait remarquer que ce type de chauffage émet quand même du CO<sub>2</sub> ! Il n'est donc pas sans impact au niveau effet de serre.
- Le chauffage par pompe à chaleur (sans émission de CO<sub>2</sub>) a été investigué mais n'est pas pertinent dans le cas de locaux pour les activités associatives à cause de l'inertie de chauffe.
- L'avantage d'une chaudière bois, c'est de pouvoir valoriser en chaleur locale la plantation de haies, de miscanthus dans le cadre de la lutte contre les coulées de boue et les inondations.
- Un représentant d'Energ'ittre est venu visiter le bâtiment en même temps que Coopéos.
- Il est apprécié de travailler avec une coopérative citoyenne du Brabant wallon et de penser à la diversification agricole (miscanthus).
- Il est rappelé qu'atteindre un très bon niveau d'isolation est essentiel dans la rénovation du bâtiment.
- Faut-il annuler le placement de panneaux photovoltaïques (production d'électricité) ? C'est un investissement estimé à 10.000€ (qui pourrait être amorti en 8 ans). La question est soulevée

face aux choix urgents à faire pour réduire l'émission de CO2 et atteindre les objectifs du Plan Energie-Climat.

#### **4. Capsule vidéo sur l'aménagement du site de Fauquez**

L'aménagement du site de Fauquez fait l'objet d'une fiche-projet du PCDR en lot 1.

Le projet de restauration de l'ancienne salle de fête/cinéma de Fauquez (et de son portique d'entrée) ne s'est finalement jamais réalisé. Un membre de la CDR a retrouvé un article de presse en 2001 qui évoque le projet lors d'une séance de conseil communal.

Vu le contexte de sécurité sanitaire (Covid), il n'a pas été possible d'organiser une visite de terrain avec la CLDR. La FRW propose de réaliser cet été une petite capsule vidéo qui permettrait d'être le point de départ d'un travail de co-construction avec la CLDR en vue d'aboutir à un schéma d'aménagement pour une prochaine demande de convention de subsidiation par le Développement Rural.

##### Propositions/réflexions de la CLDR :

- Plusieurs personnes se proposent de communiquer à la FRW des informations (anciens plans d'aménagement, DVD sur la mémoire du site, ...).
- Pour une prochaine demande de convention en DR, il est rappelé la mobilité douce (fiche-projet du lot 1 dans le PCDR, inscrite dans la programmation triennale du rapport annuel). Il est proposé d'identifier un tronçon de liaison lente à aménager en site propre (peut-être transcommunal avec Braine-le-Comte ?).

#### **5. Panneaux Paysages**

Ils seront bientôt commandés et placés aux lieux identifiés par l'ADESA avec la CLDR le 20 février dernier.

#### **6. Charte rurale**

La commission agricole a travaillé sur une proposition de charte qui sera présentée prochainement à la CLDR.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Martine GILLES



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL  
COMMUNE D'ITTRE



Le 21 décembre 2020

Réunion virtuelle de la CLDR d'Ittre  
**Le jeudi 10 décembre 2020 de 19h30 à 21h**  
Compte rendu

Participants :

- **CLDR d'Ittre (17) :** Frédéric BUXIN, Pascale CARTON, Michèle COUNSON, Carine DE LICHTERVELDE, René DELEENER, Christian FAYT, Michel (et Nadine) FERRARD, Pascal HENRY, Emmanuel LEBRUN (Interyacht-remplacement Alain DUVAL), Ronny MARTIN, Fabienne MOLLAERT, Sophie PEETERBROECK, Valérie PETIT, Brigitte POUILLARD, Stéphane SCHALLIER, Didier VANDERMEERSCH, Jacques WAUTIER
- **Administration communale d'Ittre:** Thibaut DUMORTIER.
- **Fondation Rurale de Wallonie :** Martine GILLES, Michaël PLUIJGERS, Nicolas BOSMANS, Sylvie DELVIESMAISON.

Excusés :

- **CLDR d'Ittre (11) :** Thierry DEWULF, Philippe DODION, Christophe GHELLYNCK, Charles HAINE, Marc-Olivier LECLERCQ, Nathalie LOURTIE, Jean-Michel MAGUIN VREUX, Luc MARSIA, Pierre MARSILLE, Christian NOLS, Bernard QUAIRIAUX.

**Préalable :**

Vu les mesures de confinement liées à la crise sanitaire covid, cette réunion de la CLDR a été organisée de manière virtuelle via la plateforme [participation.frw.be/workshops/](https://participation.frw.be/workshops/)

**Ordre du jour :**

- Approbation du CR du 01/07/2020
- Réflexion sur l'aménagement du site communal de l'ancienne salle des fêtes - cinéma de Fauquez
- Etat d'avancement des projets du PCDR
- Divers

**1. Accueil par le Bourgmestre**

Christian Fayt accueille et remercie les membres de la CLDR pour leur participation.

Il souligne l'importance, après la mise en œuvre de l'aménagement d'une Maison rurale à Haut-Ittre (le permis d'urbanisme vient d'être obtenu), d'enclencher le processus pour l'aménagement d'une Maison rurale et ses abords sur le site de Fauquez.

**2. Approbation du CR du 01/07/2020**

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé sans remarque.



### 3. Aménagement du site communal de l'ancienne salle des fêtes et cinéma à Fauquez

#### Contextualisation (présentation en annexe du compte rendu)

Le rapport annuel 2020 de la CLDR et de la Commune prévoit **l'activation de la fiche-projet 1.06 du PCDR concernant la valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez.**

La FRW n'a pas pu organiser (vu le contexte de la crise sanitaire) une visite de terrain avec la CLDR.

De ce fait, la FRW a rédigé un rapport de terrain présentant la contextualisation du site, ses atouts, ses faiblesses, les enjeux. Il est présenté en séance à l'aide d'un montage powerpoint.

**L'objectif de la réunion CLDR est d'entendre les souhaits, les idées, les remarques pour l'aménagement du site de l'ancienne salle des fêtes et cinéma.**

Les étapes qui suivront :

- L'actualisation de la fiche-projet 1.06 et validation par la CLDR.

*Périmètre d'intervention, esquisse d'aménagement des fonctions, estimation globale du coût de l'aménagement, sources de financement possibles, parties prenantes.*

- L'introduction par la Commune du dossier de demande d'une convention-faisabilité en Développement Rural.

*Subvention possible jusqu'à 80% pour les travaux d'aménagement mais avec plafonnement à 850.000 € pour un bâtiment de services, à 500.000 € pour un espace public dédié à la convivialité, à 500.000 € pour un espace public dédié à la biodiversité et à l'environnement.*

- La désignation par la Commune d'un auteur de projet.

*Les frais d'honoraires sont pris en charge à 80 % par le subsidé DR.*

- La phase de consultation et de concertation avec la CLDR.

*Les acteurs locaux et les riverains seront associés au stade de l'avant-projet.*

**Nous sommes donc en amont du processus.**

#### Présentation de la méthode de travail par la FRW

3 ateliers (sous-groupes) :

- Maison rurale
- Aire de rencontre – Amphithéâtre de verdure
- Abords

Une série de questions guides : 15 minutes par atelier (x3).

Un animateur/rapporteur (FRW) par sous-groupe.

Répartition aléatoire des participants dans les sous-groupes.

## MAISON RURALE

### Questions guides :

- **Quels activités/événements** pourraient y être organisés ?
- **Combien de locaux** faut-il prévoir ?
- **Quelles tailles** devraient avoir la salle de la maison rurale et ses locaux ?  
**Pour combien de personnes ?**



Pour changer de salle :  
Cliquez sur le fauteuil blanc (en haut à gauche)



SYNTHÈSE DES REMARQUES



### Propositions/réflexions de la CLDR :

#### 1) Activités

##### ***Ampleur des activités***

La Maison rurale devrait principalement accueillir des activités « de petite ampleur ». De grandes activités ne devraient être envisagées que de manière ponctuelle. La motivation est double : ne pas occasionner de nuisances aux riverains et ne pas « sur-dimensionner » la Maison rurale pour de rares activités de plus grosse ampleur.

##### ***Public cible de la Maison rurale***

- Les habitants de Fauquez, bien entendu. Mais la Maison rurale doit aussi être un lieu de vie pour tous les habitants de l'entité.
- Au vu de la proximité de Braine-le-Comte, la Maison rurale devrait également attirer ses habitants (notamment Ronquières tout proche).

##### ***Genre d'activités (non exhaustif)***

- "Petites activités" villageoises" : réunions pour les associations villageoises, ateliers pour les enfants, ...
- Espace de rencontre intergénérationnel.
- Au vu de la proximité du RAVeL (passant par le chemin de halage du canal Charleroi-Bruxelles), le potentiel touristique devrait être pris en compte → prévoir des services ciblant les utilisateurs du RAVeL.
- Prévoir des interactions entre la Chapelle de verre (privé) et la Maison rurale.

- En espace semi-intérieur et extérieur, une guinguette et une aire de barbecue pourraient apporter de la convivialité mais cela fait débat par crainte des nuisances pour les riverains.

## **2) Nombre de locaux**

- Maximiser la polyvalence et le caractère modulable des locaux.
- Prévoir une cuisine pour des petites activités.

## **3) Capacité des locaux**

- La capacité fait débat même si la volonté est de développer une Maison rurale de moyenne capacité. Certains évoquent une capacité de +/- 70 personnes afin d'éviter les activités apportant des nuisances. Mais ce nombre ne fait pas consensus.
- Afin de donner un peu de « latitude » à cette capacité et malgré tout pouvoir prévoir occasionnellement des activités de plus grosses ampleurs, plusieurs propositions :
  - Prévoir des emplacements pour des modules extérieurs (chapiteau).
  - La Maison rurale devrait être aux abords directs de l'amphithéâtre de verdure.
  - Prévoir des espaces extérieurs qu'il serait possible de couvrir.
- La question de la capacité du parking devrait être prise en compte pour le dimensionnement de la Maison rurale. A ce niveau, encourager la mobilité douce.

## **4) Autres**

- Prévoir dans la Maison rurale un espace dédié à la mémoire / histoire du site (Photos souvenirs sur les murs).
- Profiter de l'exposition ensoleillée pour placer des panneaux photovoltaïques.
- Utiliser des matériaux en bois.

La localisation du bâtiment dans le périmètre aura une influence sur ses fonctions.

## AIRE DE RENCONTRE – AMPHITHÉÂTRE DE VERDURE

**Questions guides :**

- **Quels activités/événements** pourraient y être organisés ?
- **Quelles tailles** devraient avoir l'aire de rencontre / l'amphithéâtre de verdure ?  
**Pour combien de personnes ?**
- Avez-vous des idées **d'aménagements spécifiques** ?



**Pour changer de salle :**  
Cliquez sur le fauteuil blanc (en haut à gauche)



**SYNTHÈSE DES REMARQUES**  
*Sous la carte du site*

↓

**Propositions/réflexions de la CLDR :**

### **1) Activités / Événements**

- Activités socio-culturelles, cinéma de plein air (existe déjà 1x par an mais pourrait se faire de manière régulière), événement "été en plein air", théâtre, concert, ...
- Diversité et polyvalence d'activités en extérieur, en créant des espaces intimes séparés les uns des autres, pour créer des ambiances spécifiques aux activités (espace nature, yoga, méditation, zone de sieste, ...)
- Événements lors des Journées du Patrimoine pour valoriser le passé historique du lieu.

### **2) Dimension / Nombre de personnes**

- Les membres de la CLDR n'ont pas pu se mettre d'accord sur la dimension attendue de l'aire de rencontre et de l'amphithéâtre de verdure : certains souhaitent plutôt une infrastructure modeste et intimiste (maximum 150 personnes, comme l'exemple de Wauthier-Braine), d'autres estiment qu'il manque un lieu suffisamment grand sur l'entité pour organiser des événements extérieurs et que ce serait un site idéal (250 à 300 personnes).
- La dimension dépendra des accès et parkings possibles pour le site. Il serait utile de prévoir des itinéraires cyclables et du stationnement vélos en suffisance pour encourager les déplacements alternatifs à l'automobile.
- Le site doit être ouvert mais il faut aussi penser aux habitants de Fauquez.
- Il faudrait imaginer des espaces modulables qui puissent être agrandis ou au contraire ramenés à une dimension plus petite et conviviale.
- Certains estiment qu'il serait dommage d'activer un financement en Développement rural pour un projet trop modeste.

### **3) Aménagements spécifiques**

- Créer des liens entre l'aire de rencontre, l'amphithéâtre de verdure et les abords naturels de la Sennette.
- Eloigner l'amphithéâtre de verdure de la route (nuisances sonores).
- Intégrer les 2 arbres remarquables pour l'amphithéâtre de verdure. Cela donnerait du caractère/cachet au lieu.
- Dans l'amphithéâtre de verdure, intégrer l'inscription « Bien Travailler, Bien s'amuser ».
- Utiliser le portique comme point d'entrée vers l'amphithéâtre de verdure.
- Aire de repos, de pique-nique (près du RAVeL), barbecue, guinguette (café ? Mais nécessite un gérant).

## ABORDS

### Questions guides :

- Comment valoriser **le portique « Bien travailler, bien s’amuser »** ?
- Comment valoriser **les arbres remarquables ? La Sennette** ?
- Y a-t-il **d’autres éléments** à valoriser ?
- Quels seraient **les accès** à la maison rurale et à l’aire de rencontre ?  
Où placer le **stationnement** ?



Pour changer de salle :  
Cliquez sur le fauteuil blanc (en haut à gauche)



### SYNTHÈSE DES REMARQUES

*Sous la carte du site*



### Propositions/réflexions de la CLDR :

#### 1) Le portique

- A prendre en considération dans l’aménagement.
- Il est le symbole, la mémoire du passé de la verrerie et de la marbrite.
- Conserver le souvenir du bandeau « Bien travailler, bien s'amuser », il pourrait être intégrer dans le nouveau bâtiment (par exemple sous forme d'image).
- Le portique est-il récupérable ? la restauration est-elle possible ? Le portique peut-il être reconstruit à l'identique ? mais à quel coût ?!
- Recréer à l’identique en recul avec des matériaux basiques, peu onéreux et récupérer les joints en marbrite.
- Recréer la symbolique du portique et de la phrase à l'entrée du nouveau site.

#### 2) La Sennette

- Importance de la présence de l'eau, à valoriser.
- Mettre en valeur la Sennette avec des aménagements de convivialité (faire attention à la sécurité des enfants).
- Dynamique de l’eau - mettre en valeur la Sennette avec un sentier.
- Créer une information sur l'eau.
- Créer une zone humide.

#### 3) L’accès

- Attention à ne pas occasionner trop de trafic dans la rue desserte pour les riverains.
- Ne pas entrer par la rue principale A. Brancart à hauteur du portique actuel (insécurité).
- Penser à la liaison accès avec le RAVeL.
- Privilégier la mobilité douce, prévoir que les gens se déplacent autrement qu'en voiture.

- Ancienne ligne de chemin de fer n'est pas propriété communale, pas possible en terme d'accès.

#### **4) Le stationnement**

- Attention à garder du stationnement disponible pour les riverains.
- Le parking pourrait être sur la partie du site polluée.
- Le parking pourrait être le long de la voirie industrielle (rue de la Marbrite).
- Le parking est aussi possible de l'autre côté du canal.
- Des places pour le stationnement PMR sont à prévoir à proximité des infrastructures.

#### **5) Autres éléments**

- Valoriser le calvaire.
- Planter des arbres et installer des ruches à l'écart.
- Raconter l'histoire de Fauquez (passé industriel et château médiéval) par des panneaux didactiques, une grosse pièce de verre (tel un monument).
- Penser à l'évacuation des eaux (fossés)
- Penser à une zone de recharge électrique pour les vélos.

### **4. Etat d'avancement des 30 projets du PCDR par l'Echevin de la Ruralité**

Jacques Wautier fait un rapide tour d'horizon des projets enclenchés (placement panneaux paysages, modification plan de secteur et désignation auteur de projet pour du logement au quartier de Huleu, travaux de mobilité douce au sentier des Longs prés, augmentation du nombre de places d'accueil petite enfance, commission agricole et charte rurale, ...).

Frédéric Buxin demande que la Commune communique et informe régulièrement auprès de la CLDR quand des projets du PCDR se mettent en oeuvre.

Martine Gilles propose que ce point soit plus largement présenté lors de la prochaine réunion de la CLDR pour qu'un échange approfondi puisse avoir lieu.

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Martine GILLES  
Fondation Rurale de Wallonie

# ***L'aménagement du site de l'ancienne salle des fêtes et cinéma de Fauquez***

Contextualisation



## *Les étapes à suivre avec la CLDR*

### ➤ Décrire le projet

périmètre d'intervention, esquisse d'aménagement des fonctions, estimation globale du coût de l'aménagement, sources de financement possibles, parties prenantes

### ➤ Introduire un dossier demande de subside en Développement Rural (80%)

en activant la FP 1.06 du PCDR : valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez

### ➤ Désigner un auteur de projet

qui réalisera un avant-projet et ensuite un cahier des charges de travaux

### ➤ Au stade de l'avant-projet

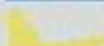
phase de consultation et concertation des citoyens et acteurs locaux

| Catégorie de projets |                                                                                                                                          | Taux de subvention maximum | Montant de l'assiette de subvention |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| 1                    | - Bâtiments de services<br>- Mobilité douce [1]                                                                                          | 80%                        | 850.000 €                           |
| 2                    | - Espaces publics dédiés à la convivialité, sans parking exception faites d'éventuelles places nécessaires à l'accessibilité PMR du site | 80%                        | 500.000 €                           |
| 3                    | - Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement                                                         | 80%                        | 500.000 €                           |
| 4                    | - Logement<br>- Energie<br>- Atelier rural – économie                                                                                    | 60%                        | 850.000 €                           |
| 5                    | - Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux concernés par les catégories 2 et 3                                   | 60%                        | 500.000 €                           |
| 6                    | - Acquisition de terrain bâti                                                                                                            | 50%                        | 500.000 €                           |
| 7                    | - Acquisition de terrain nu                                                                                                              | 50%                        | 250.000 €                           |
| 8                    | - Prestation telle que mentionnée à l'article 12 de l'AEW [2]                                                                            | 80%                        | 250.000 €                           |

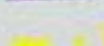
**FP 1.06 – valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez**

**Legend:**

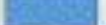
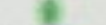
- Terrain de sports et jeux de plein air
- Aire de repos et rencontre
- Espace à vocation économique
- Espace atelier rural
- Voirie d'accès et passage sur Sennette
- Espace vert naturel et paysager
- Maison rurale et ses abords
- Portique à restaurer
- Arbre remarquable à mettre en valeur
- Effet de porte
- Site d'intérêt patrimonial
- Circuit de promenade SITT

|                                                                                     |                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
|    | Terrain de sports et jeux de plein air |
|    | Aire de repos et rencontre             |
|    | Espace à vocation économique           |
|    | Espace atelier rural                   |
|    | Voirie d'accès et passage sur Sennette |
|    | Espace vert naturel et paysager        |
|  | Maison rurale et ses abords            |
|  | Portique à restaurer                   |
|  | Arbre remarquable à mettre en valeur   |
|  | Effet de porte                         |
|  | Site d'intérêt patrimonial             |
|  | Circuit de promenade SITA              |

|                                                                                     |                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
|    | Aire de repos et rencontre             |
|    | Espace à vocation économique           |
|    | Espace atelier rural                   |
|    | Voirie d'accès et passage sur Sennette |
|   | Espace vert naturel et paysager        |
|  | Maison rurale et ses abords            |
|  | Portique à restaurer                   |
|  | Arbre remarquable à mettre en valeur   |
|  | Effet de porte                         |
|  | Site d'intérêt patrimonial             |
|  | Circuit de promenade SITI              |

|                                                                                     |                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
|    | Espace à vocation économique           |
|    | Espace atelier rural                   |
|    | Voirie d'accès et passage sur Sennette |
|  | Espace vert naturel et paysager        |
|  | Maison rurale et ses abords            |
|  | Portique à restaurer                   |
|  | Arbre remarquable à mettre en valeur   |
|  | Effet de porte                         |
|  | Site d'intérêt patrimonial             |
|  | Circuit de promenade SITI              |

- Espace atelier rural
- Voirie d'accès et passage sur Sennette
- Espace vert naturel et paysager
- Maison rurale et ses abords
- Portique à restaurer
- Arbre remarquable à mettre en valeur
- Effet de porte
- Site d'intérêt patrimonial
- Circuit de promenade SITI

|                                                                                     |                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
|  | Voirie d'accès et passage sur Sennette |
|  | Espace vert naturel et paysager        |
|  | Maison rurale et ses abords            |
|  | Portique à restaurer                   |
|  | Arbre remarquable à mettre en valeur   |
|  | Effet de porte                         |
|  | Site d'intérêt patrimonial             |
|  | Circuit de promenade SITI              |

-  Espace vert naturel et paysager
-  Maison rurale et ses abords
-  Portique à restaurer
-  Arbre remarquable à mettre en valeur
-  Effet de porte
-  Site d'intérêt patrimonial
-  Circuit de promenade SITI

-  Maison rurale et ses abords
-  Portique à restaurer
-  Arbre remarquable à mettre en valeur
-  Effet de porte
-  Site d'intérêt patrimonial
-  Circuit de promenade SITI

- Portique à restaurer
- Arbre remarquable à mettre en valeur
- Effet de porte
- Site d'intérêt patrimonial
- Circuit de promenade SITA

- Arbre remarquable à mettre en valeur
- Effet de porte
- Site d'intérêt patrimonial
- Circuit de promenade SITA

-  Effet de porte
-  Site d'intérêt patrimonial
-  Circuit de promenade SUT

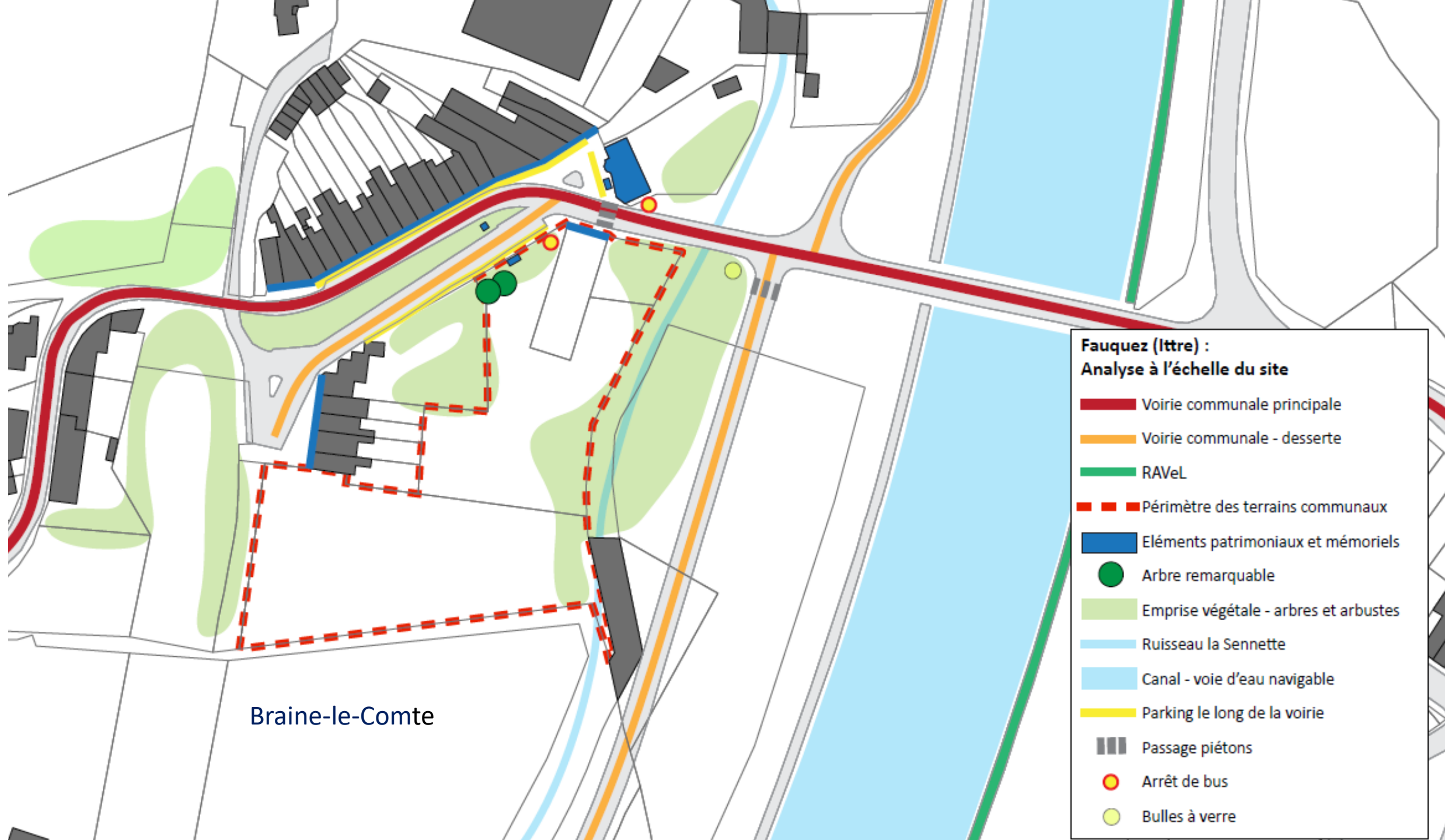
Site d'intérêt patrimonial  
Circuit de promenade SITA

Circuit de processado ETL

# ***L'aménagement du site de l'ancienne salle des fêtes et cinéma de Fauquez***

Visite de terrain

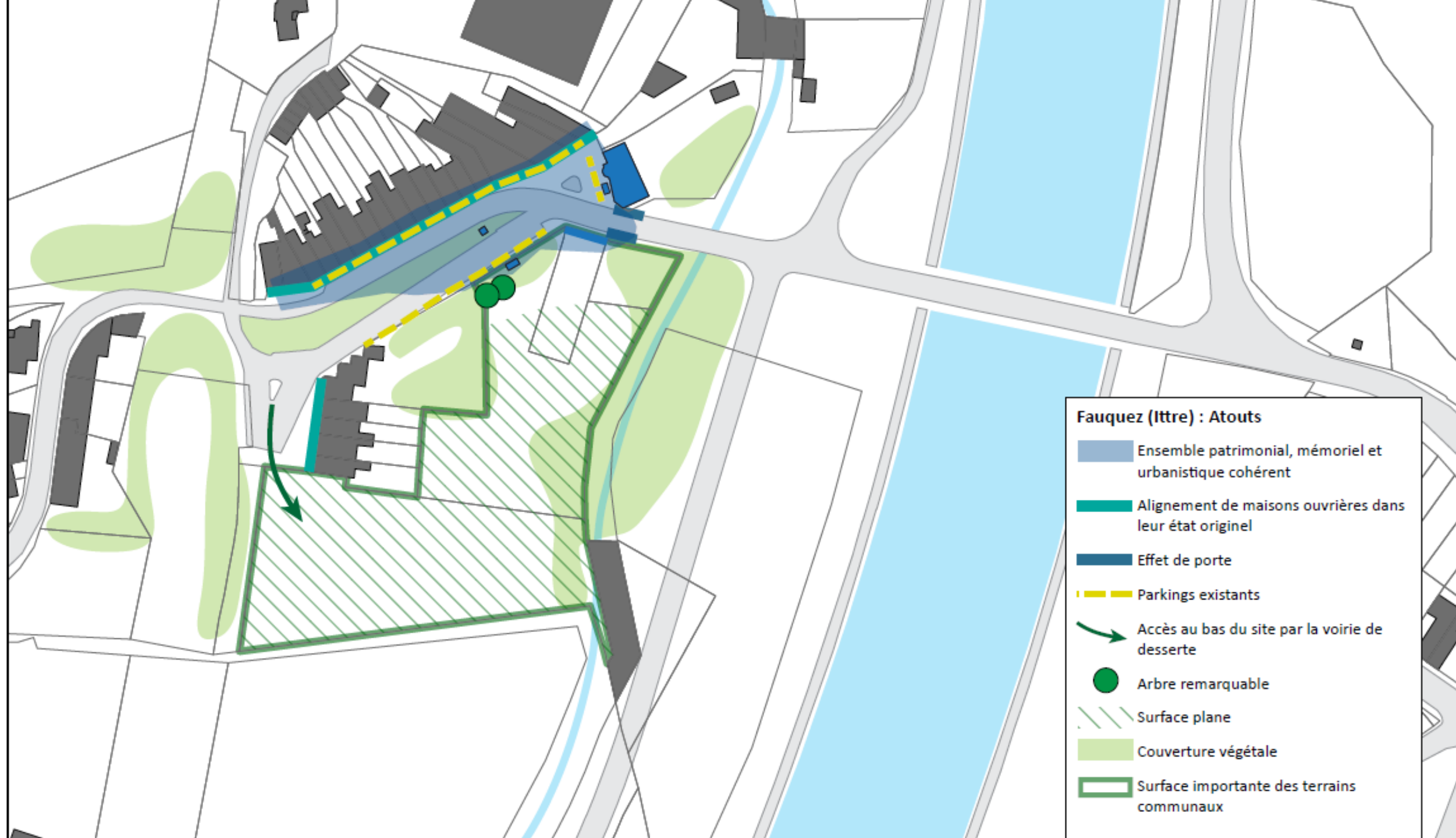




An aerial photograph showing a landscape with a river on the right, a bridge crossing it, and a large cleared area in the foreground. The cleared area is labeled 'Zone encore polluée'. In the background, there are houses, trees, and a power line tower.

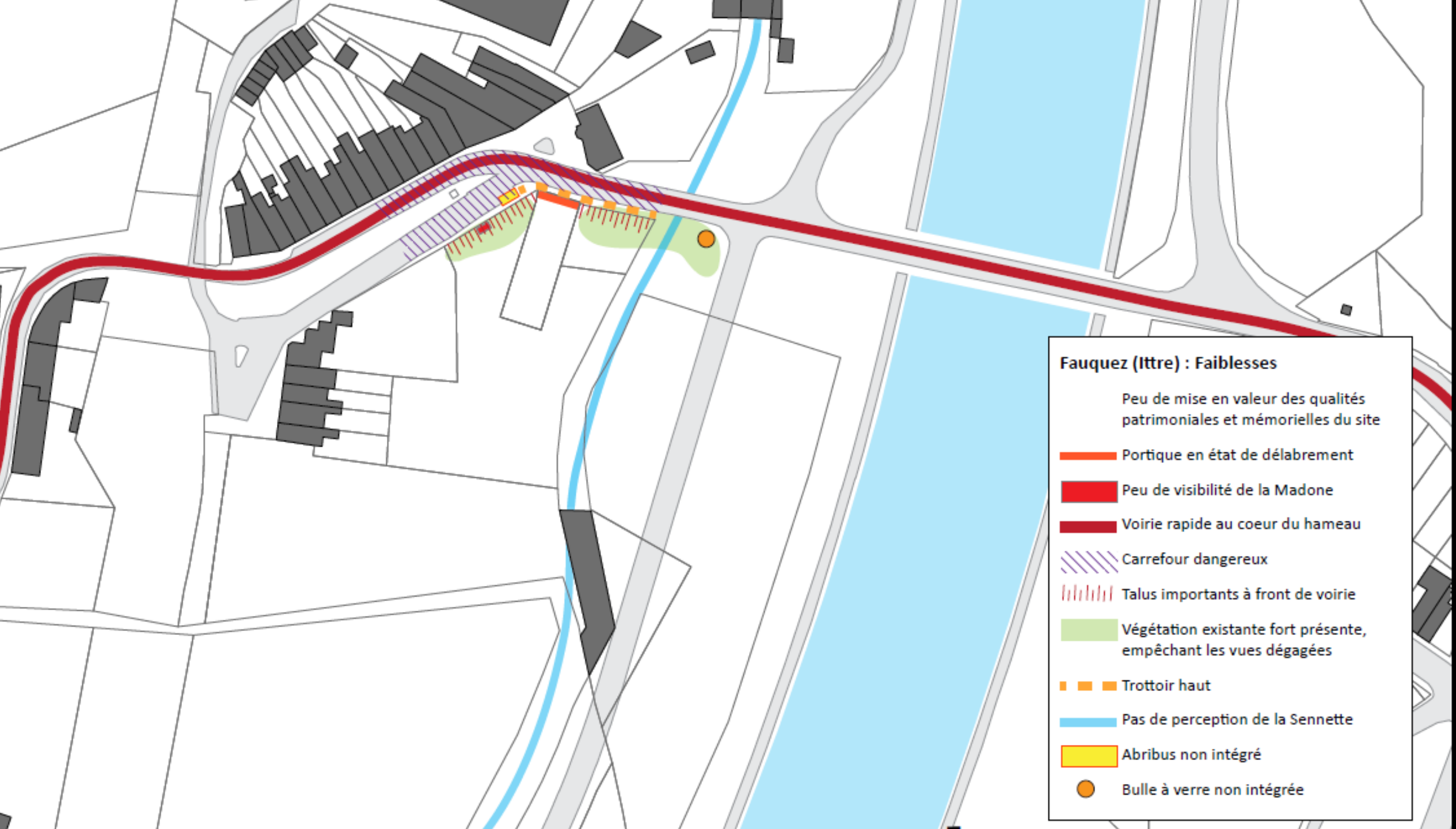
SAED :  
démolition

Zone encore polluée



### Fauquez (Ittre) : Atouts

-  Ensemble patrimonial, mémoriel et urbanistique cohérent
-  Alignement de maisons ouvrières dans leur état originel
-  Effet de porte
-  Parkings existants
-  Accès au bas du site par la voirie de desserte
-  Arbre remarquable
-  Surface plane
-  Couverture végétale
-  Surface importante des terrains communaux



### Fauquez (Ittre) : Faiblesses

Peu de mise en valeur des qualités patrimoniales et mémorielles du site

Portique en état de délabrement

Peu de visibilité de la Madone

Voirie rapide au coeur du hameau

Carrefour dangereux

Talus importants à front de voirie

Végétation existante fort présente, empêchant les vues dégagées

Trottoir haut

Pas de perception de la Sennette

Abribus non intégré

Bulle à verre non intégrée



### Fauquez (Ittre) : Enjeux

 La préservation des qualités patrimoniales, mémorielles et urbanistiques du site

 Le maintien de l'effet de porte depuis le canal tout en ouvrant des perspectives sur le site et sur le projet

La prise en compte de la configuration du terrain au service d'un projet spécifique :

 o Gestion de la différence de niveau comme atout pour le projet

 o Utilisation du potentiel de surface plane du terrain

 La valorisation et la protection des arbres remarquables.

 La sécurité du carrefour pour tous les usagers

 Le maintien de la couverture végétale tout en assurant son entretien.

 La création d'ouvertures vers la Sennette et sa valorisation au sein du projet

L'intégration du mobilier urbain

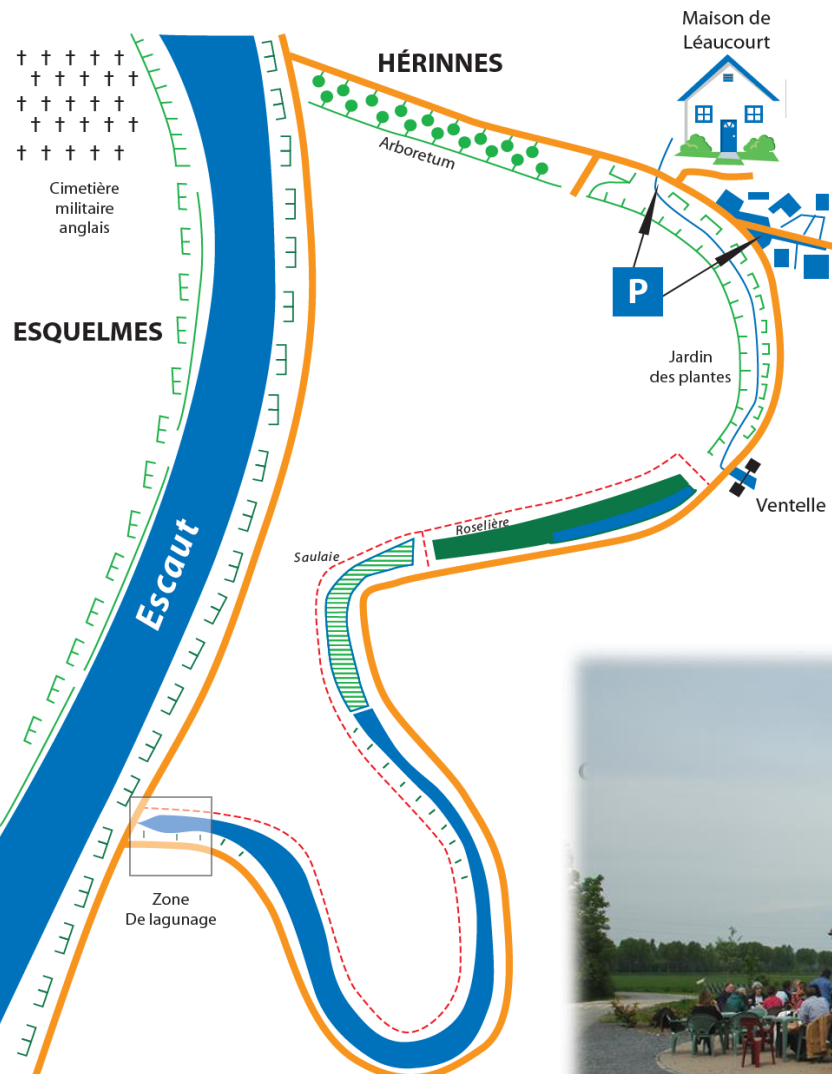
# ***L'aménagement du site de l'ancienne salle des fêtes et cinéma de Fauquez***

## **Lieu de rencontre**

3 dimensions à réfléchir

- ✓ *Maison Rurale*
  - ✓ *Abords*
- ✓ *Aire de convivialité*





## Des exemples ...

Quand la valorisation de la biodiversité rime avec tourisme et dynamique de quartier

## Maison village de Léaucourt (Pecq)

- ✓ 2001 (200.000 € - subside DR)
- ✓ Sensibilisation au patrimoine naturel, animation de quartier et point d'information touristique





*Des exemples ...*

Amphithéâtre de verdure à Wauthier-Braine



## *Des exemples ...*



Aire de rencontre – bar guinguette



Maison de village